

Avis concernant l'endroit où seront établis les bureaux de vote par anticipation

Municipalité

SAINT-ALFRED

Scrutin du

2024 05 05
année mois jour

Je, Émilie Gagné, avise les :
Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier

- partis autorisés ou équipes reconnues et candidats indépendants;
 représentants des personnes habiles à voter;

A) que j'établis des bureaux de vote par anticipation, accessibles aux personnes handicapées, aux endroits suivants :

Page 1 de 1

BUREAU DE VOTE		ENDROIT (Adresse)	SECTIONS DE VOTE RATTACHÉES À CE BUREAU (N°)	
BVA*	BVI* (le cas échéant)		De	à
<input checked="" type="checkbox"/>		9, route du Cap, Saint-Alfred	De	à
			De	à

* BVA : bureau de vote par anticipation

* BVI : bureau de vote itinérant

B) que ces bureaux seront ouverts :

BVI

8^e jour précédant celui du scrutin (au choix) le de à
année mois jour heure minute heure minute

7^e jour précédant celui du scrutin (au choix) le de à
année mois jour heure minute heure minute

6^e jour précédant celui du scrutin (au choix) le de à
année mois jour heure minute heure minute

BVA

7^e jour précédant celui du scrutin le de à
année mois jour 2024 04 28 12 h 20 h
année mois jour heure minute heure minute

6^e jour précédant celui du scrutin (le cas échéant) le de à
année mois jour heure minute heure minute

Signature

Émilie Gagné
Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier

2024 04 11
année mois jour